

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

وَأِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تُقْسِطُوا فِي الْيَتَامَىٰ فَانكِحُوا مَا طَابَ لَكُمْ مِّنَ النِّسَاءِ مَثْنَىٰ وَثُلَاثَ وَرُبَاعَ
فَإِنْ خِفْتُمْ أَلَّا تَعْدِلُوا فَوَاحِدَةً أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ ذَٰلِكَ أَدْنَىٰ أَلَّا تَعُولُوا

Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins,... Il est
permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous
plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors
une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire
d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).